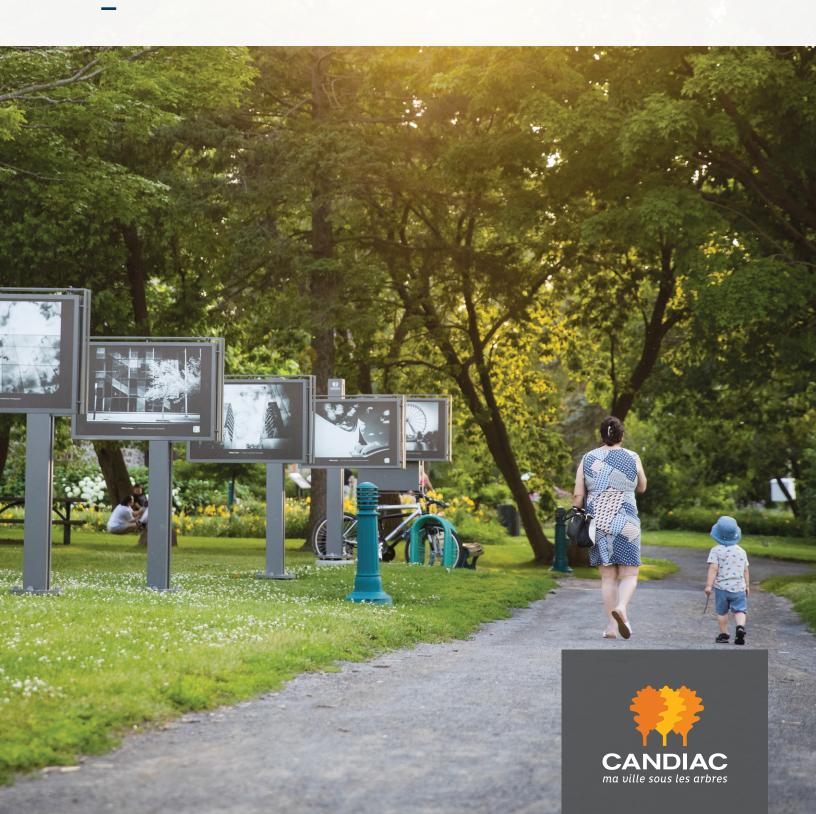
Rapport du maire sur le Rapport financier 2022





Mot du maire



Normand Dyotte



Chers citoyens,

Il me fait plaisir de vous présenter le *Rapport sur le rapport financier*, tel qu'exigé par la *Loi sur les cités et villes*. Vous retrouverez, à travers les prochaines pages, les résultats financiers qui témoignent d'une année, encore une fois, particulière. Néanmoins, je suis fier de constater les résultats qui en émanent, et ce, grâce à la rigueur avec laquelle notre Municipalité gère les fonds publics avec l'objectif premier de toujours respecter la capacité de payer des citoyens.

Pour l'année 2022, l'excédent de fonctionnement au 31 décembre 2022 est de 5 642 244 \$, preuve du contrôle serré de nos finances et du nombre de transactions immobilières sur le territoire, et ce, malgré un contexte économique global plus difficile.

En effet, l'inflation n'épargne pas les organisations municipales. L'une des grandes conséquences de cette situation extraordinaire se présente dans le cadre de l'approvisionnement. En plus de l'augmentation marquée du coût de la vie en général, il est de plus en plus difficile d'obtenir certains matériaux ou certaines fournitures aux tarifs auxquels nous sommes habitués. Tout comme en épicerie pour une famille, par exemple, l'accroissement des prix des biens de consommation a un impact direct sur le budget des municipalités.

Il est donc de notre devoir d'exercer une planification rigoureuse en ce qui a trait au respect du budget que nous nous sommes fixé. Nous sommes d'ailleurs fiers des accomplissements en ce sens puisque nous parvenons tout de même à respecter l'une de nos priorités, soit de conserver la qualité des services rendus à la population.

Ainsi, la Ville de Candiac poursuivra ses actions liées au *Plan stratégique de développement 2018-2033*, tout en gardant bien en vue les futurs obstacles en approvisionnement. Après tout, conserver une santé financière saine et proactive est absolument nécessaire afin de perpétuer un développement durable à travers les divers services de la Municipalité. À titre de rappel, parmi les objectifs de développement durable auxquelles adhère la Ville de Candiac, nous retrouvons l'objectif « Villes et communautés durables » qui vise, entre autres, à mettre de l'avant, à travers sa planification, la sécurité, une économie résiliente ainsi que des investissements pour l'amélioration des espaces verts et des transports actifs et collectifs.

Les résultats financiers nous permettront donc de continuer à travailler sur les projets attendus, tels que la poursuite du développement du secteur du futur centre-ville Montcalm, l'amélioration de nos parcs et espaces verts ainsi que la poursuite des actions stratégiques liées aux divers plans environnementaux adoptés au cours des derniers mois.

Finalement, notez qu'en conformité avec la *Loi sur les cités et villes*, vous trouverez la liste de tous les contrats de 25 000 \$ et plus octroyés par la Ville au cours de la dernière année au **candiac.ca**.

Votre maire,

Normand Dyotte

Résultats non consolidés de la Ville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

Revenus

Revenus d'investissement	5 295 733 \$
 Revenus de fonctionnement 	

Taxes	41 815 806 \$
Paiements tenant lieu de taxes	436 059 \$
Transferts	772 815 \$
Services rendus	5 339 658 \$
Droits et autres revenus	10 210 239 \$
Total des revenus de fonctionnement	58 574 577 \$

• Charges de fonctionnement

Administration générale	10 306 642 \$
Sécurité publique	9 141 306 \$
Transport	10 756 377 \$
Hygiène du milieu	10 171 604 \$
Aménagement, urbanisme et développement	2 396 920 \$
Loisirs et culture	9 481 887 \$
Frais de financement	2 346 101 \$
Total des charges de fonctionnement	54 600 837 \$

• Autres éléments à des fins fiscales

Amortissement des immobilisations	9 322 221 \$
Produit de cession	1710393\$
(Gain) perte sur cession	(264 593) \$
Provision pour moins-value/Réduction de valeur	15 839 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement	103 387 \$
Remboursement de la dette à long terme	(6 129 014) \$

Affectations

Activités d'investissement	(1999709)\$
Excédent (déficit) accumulé	(1090020)\$
Autres éléments de conciliation	-\$
Total des autres éléments à des fins fiscales	1668 504 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	5 642 244 \$

L'intégralité des états financiers consolidés de la Ville de Candiac au 31 décembre 2022 est disponible au **candiac.ca**.

Taux global de taxation uniformisé

	CANDIAC	MRC	VILLES DE 10 000 À 24 999 HABITANTS
2021	0,7693\$	0,9585\$	0,9474\$
2020	0,8191\$	1,0196\$	0,9807\$
2019	0,8256\$	1,0346\$	1,0136 \$
2018	0,8406\$	1,0362\$	1,0234\$
2017	0,8439\$	1,0394\$	1,0146 \$

Quelques ratios financiers

 Charges nettes de fonctionnement par 100 \$ de RFU (richesse foncière uniformisée) 	2021
Candiac	1,14 \$
MRC	1,36\$
Villes de 10 000 à 24 999 habitants	1,47 \$
Charges nettes par unité d'évaluation	2021
Candiac	5 977 \$
MRC	4 759 \$
Villes de 10 000 à 24 999 habitants	4 906 \$
Pourcentage du service de la dette	2021
par rapport aux charges de fonctionnement et au remboursement de la dette	
Candiac	19,61 %
MRC	17,45 %
Villes de 10 000 à 24 999 habitants	13,61 %
• Endettement total net à long terme par 100 \$ de RFU	2021
Candiac	2,06\$
MRC	2,24\$
Villes de 10 000 à 24 999 habitants	1,86\$
Charge fiscale moyenne des logements	2021
Candiac	3 349 \$
MRC	2 771 \$
Villes de 10 000 à 24 999 habitants	2 662 \$

Rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

• Résultats consolidés pour l'exercice 2022

Revenus de fonctionnement	61 117 626 \$
Charges de fonctionnement	58 631 990 \$
Autres éléments à des fins fiscales	3 844 133 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	6 329 769 \$

Richesse foncière uniformisée (RFU)

HAUSSE EN %

2022	4 772 021 386 \$	10,56 %
2021	4 316 153 412 \$	9,62 %
2020	3 937 424 328 \$	3,30 %
2019	3 811 690 316 \$	9,19 %
2018	3 490 878 993 \$	3,11 %
2017	3 385 629 854 \$	- 0,54 %



Rémunérations et allocations des membres du conseil municipal 2022

Voici les rémunérations et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci et d'un organisme supramunicipal :

Les conseillers municipaux touchent une rémunération annuelle de 27 485 \$, à laquelle s'ajoute une allocation de dépenses de 13 737 \$. Lorsqu'il occupe la fonction de maire suppléant, le conseiller reçoit un montant mensuel de 524 \$ et une allocation de dépenses supplémentaires de 263 \$. Une rémunération mensuelle de 235 \$ est octroyée à chacun des conseillers assumant la présidence d'une commission municipale, ainsi qu'une allocation de dépenses de 117 \$.

Le maire, quant à lui, reçoit un salaire annuel de 89 932 \$ et une allocation de dépenses de 17 546 \$. Son implication dans diverses organisations lui apporte les rémunérations présentées dans le tableau suivant.

ORGANISATION	TITRE	RÉMUNÉRATION ANNUELLE
MRC de Roussillon	Membre du conseil des maires	12 344 \$ + 512 \$ par présence*
Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie	Membre du conseil d'administration	2 877 \$
Régie intermunicipale de police Roussillon	Membre du conseil d'administration	3 528 \$

^{*} Aux conseils, aux pléniers ou aux différents comités.





Le Rapport du maire sur le rapport financier 2022 est une réalisation du Service des communications et relations avec le citoyen ainsi que du Service des finances de la Ville de Candiac.

Révision

Stéphanie de Bollivier

Photos

Amélie Picquette et Picaboo Photographie

Conception graphique Agence Caza Impression
Pub Cité

Tirage

Tirage 11 055 copies

Dépôt légalBibliothèque
et Archives national
du Québec

candiac.ca